

## Enquête sur la continuité des apprentissages - résumé

### Nombre et profil

**N total : 4.358**

#### Nombre de parents d'enfants

- **En maternelle : n = 661**
- **En primaire : n = 2.238**
- **En secondaire : n = 1.417**
- **Parents d'enfants en enseignement spécialisé : n = 42**

15,1% des répondants vivent seuls avec leur(s) enfant(s). C'est une situation encore plus compliquée pour ces parents, aussi en termes de charge mentale.

48,5% sont en télétravail, 13,7% en chômage technique, 11,2% au travail, 8,7% sans emploi. Les autres répondants se sont identifiés à la case "autre" en précisant enseignant, en maladie, en invalidité, étudiant, en congé parental, agricultrice, confinement, congé de maternité, etc. Ce qui montre la diversité des situations familiales.

On constate que parmi les répondants, il n'y a pas d'enfants à la garderie de l'école. L'enseignement spécialisé est très peu représenté.

Une attention particulière aux besoins des parents et des enfants devrait être accordée ; la gestion d'un enfant en situation de handicap est particulièrement lourde dans ces conditions ; nous engageons les responsables politiques à apporter des réponses en concertation avec les associations spécialisées qui représentent au mieux les parents et leurs enfants.

#### Les enjeux :

- Pour les années du niveau primaire :
  - L'acquisition des apprentissages pour entamer l'année suivante
  - Certificat d'étude de base (CEB)

- Pour les années du secondaire :
  - L'acquisition des apprentissages pour entamer l'année suivante
  - CE1D fin de deuxième secondaire-premier degré
  - CESS fin de sixième secondaire
  - Jury de qualification

## Travail en autonomie en maternelle

En maternelle, enseignement non obligatoire, 34,3% des parents reçoivent du travail scolaire. Étonnant.

En principe, les enfants de maternelle ne reçoivent pas de devoirs à domicile : la continuité pédagogique devait-elle concerner le maternel, enfants dont on sait qu'ils ne sont pas autonomes? À partir de cette injonction, il fallait s'attendre à ce que les parents endossent le rôle de prof.

26,9% des parents ayant un enfant en maternelle déclarent que des apprentissages non vus en classe sont demandés. De quoi s'agit-il au juste ?

Sans surprise, 80,2% des parents doivent aider leur enfant !

En maternelle, les enfants en très grande majorité n'ont pas de PC personnel.

70,9% des parents doivent imprimer des documents. Et 15% des parents ne disposent pas d'une imprimante.

Certains parents affirment que cela représente 1 à 2 h de travail scolaire par jour.

Les moyens électroniques permettent de maintenir le lien et c'est fondamental.

Aucune contrainte horaire n'est évoquée.

Près de 12% disent qu'ils doivent remettre des travaux : en maternelle ?

Le niveau maternel révèle bien des surprises : corrections, envois de correctifs, correction collective prévue ! Heureusement, ce n'est pas la majorité. 18,8 % de parents ne savent pas si les travaux seront corrigés.

3,9% déclarent que les travaux sont évalués. Mais comment ? L'intérêt pédagogique n'est-il pas dans les échanges entre l'enfant et l'enseignant ?

## Travail en autonomie en primaire

Un peu plus de 90% des élèves reçoivent du travail scolaire à la maison. La continuité des apprentissages est devenue une norme bien suivie, alors qu'elle était une possibilité et non pas une obligation.

On voit bien que par rapport à l'enseignement maternel il y a une évolution quant à l'emploi des moyens technologiques disponibles : leur emploi favorise-t-il le lien social ou pédagogique avec et entre les élèves autour des travaux proposés ? On le verra plus loin.

D'emblée, qu'en est-il du *souci d'assurer une égalité devant les apprentissages* ?

- Tous les enfants n'ont pas accès à un PC et certains se plaignent de ne pas pouvoir télécharger des fichiers sur leur smartphone.
- D'autres disposent d'un seul PC pour l'ensemble de la famille, parfois nombreuse ; le travail doit se faire à tour de rôle.
- La connectivité n'est pas optimale pour tous.
- Enfin, la logique de Remédiation Consolidation Dépassement (RCD) dans la précipitation, alors qu'elle n'est certainement pas déjà rentrée dans les pratiques en classe, en face à face, se fait dans la plus totale improvisation avec le numérique.

63,1 % des répondants disent que les apprentissages ne concernent pas de nouveaux contenus. On peut s'en réjouir.

En revanche, par rapport au *souci d'assurer une égalité devant les apprentissages*, 30,3% de répondants constatent qu'il y a des apprentissages nouveaux alors que la circulaire de la ministre précise qu'ils ne *peuvent en aucune manière porter sur des apprentissages qui n'ont pas été abordés préalablement* :

- Les élèves en difficultés risquent de voir encore leurs difficultés s'aggraver.
- Les travaux donnés ne sont pas individualisés : la Remédiation-Consolidation-Dépassement s'inscrit dans une logique d'accompagnement personnalisé ; et « dépassement » ne signifie pas « nouvelle matière ».
- Les élèves issus de milieux plus défavorisés ne disposent pas des ressources pour se faire aider.
- « *Un nouveau chapitre en math par exemple* » ; « *5 heures de travail scolaire par jour* » ; « *des travaux à rendre à l'heure* » ; « *des nouvelles matières classées comme matière vue* », etc. Toujours est-il que les parents sont dans des situations personnelles et

professionnelles très diversifiées et en capacité très inégale pour concrétiser la continuité pédagogique de cette façon.

Alors, le travail en autonomie en primaire ? 83,7% des parents doivent aider leurs enfants. Qui s'en étonnerait ? Ceci est en contradiction avec la circulaire laquelle précise que *les travaux doivent être proportionnés dans le contenu et dans le temps à y consacrer en tenant compte de l'absence d'accompagnement pédagogique des élèves, qui seront parfois seuls à la maison. Le travail doit donc pouvoir être réalisé en parfaite autonomie.* Cette situation est particulièrement préoccupante en termes d'égalité. Elle impliquerait d'être également équitable.

12,1% d'élèves disposent d'un ordinateur personnel, probablement à apprivoiser dans cette situation pour un usage scolaire. En termes d'égalité :

- À contrario, 87,9% n'en disposent pas, ce qui ne doit pas manquer de mettre les familles en difficulté lorsque les enseignants travaillent sur une plate-forme, ce que nous indiquent 36,7% des parents. Cela demande des arrangements organisationnels, avec l'éventuel PC d'un parent.
- Et qu'en est-il de ceux qui n'en disposent pas du tout ? Ceux-là mêmes qui n'ont probablement pas répondu à notre sondage ?

23,5% des répondants déclarent ne pas avoir un espace adapté pour leur enfant : tous les enfants et le(s) parent(s) se partagent le même espace.

71,9% répondent qu'ils doivent faire beaucoup d'impressions. Où trouver du papier et des cartouches, et à quel prix pour des imprimantes privées ?

La majorité des enfants ne font pas plus de 1 à 2h de travail scolaire par jour. Plus de 20% font néanmoins plus de 3 heures de travail scolaire. Ce constat met en évidence que le rythme de travail personnel d'un enfant à l'autre varie fortement. Ce constat n'est certes pas nouveau.

Deux tiers des parents affirment pouvoir contacter les enseignants.

La majorité des écoles ne demande pas systématiquement de remettre les travaux. 28% des élèves doivent le faire, nous supposons par le même média informatique qu'à la réception.

Les travaux sont dans la majorité des cas suivis dans un second temps d'un correctif. Ce qui implique une part de responsabilisation de l'enfant, ou du parent, dans le temps à prendre pour ce faire. Des parents risquent de surinvestir cette mission de correction et de se transformer en professeur pour expliquer les erreurs si elles ne sont pas explicitées. Notons aussi que 1 parent sur 4 ne sait pas à l'avance ce qu'il sera fait des travaux demandés en termes de correction, aucune information n'étant donnée.

Quant aux évaluations notées des travaux (évaluations sommatives), elles ont pour objectif d'évaluer les savoirs, les savoir-faire et les compétences en cours et en fin d'activités. Elles sont reprises dans les cahiers de notes et comptabilisées dans le bulletin (travail journalier). Deux tiers déclarent que les travaux ne font pas l'objet de points en primaire, c'est heureux, et près d'un tiers d'entre eux ne savent pas ce qu'il en sera. Une faible proportion de parents déclare que les travaux sont cotés. Ce qui est totalement contraire à la circulaire. Dans ces cas, on peut parler d'une pression scolaire.

## Travail en autonomie en secondaire

Les parents d'élèves du sondage rapportent que quasiment à 100% les élèves du secondaire reçoivent du travail scolaire pour assurer la continuité des apprentissages.

Majoritairement, ils reçoivent du travail scolaire par une plateforme numérique puis dans une moindre mesure par mail et via les réseaux sociaux. 10,5% en ont reçu en classe le dernier jour avant le confinement. Seuls 2,4% en reçoivent par courrier postal. PC et smartphones sont les supports utilisés. Même s'il ressort de nombreux témoignages que des travaux ne sont pas lisibles sur les smartphones.

63,4% des parents constatent que des nouvelles matières sont vues à la maison, en contradiction avec la circulaire 7515.

77,6 % des jeunes sollicitent l'aide des parents pour les réaliser. C'est ici que le principe de travail en totale autonomie n'est bien évidemment pas respecté. Les inégalités existantes entre élèves ont ici l'occasion de se renforcer. Au retour à l'école, certains auront peut-être désappris, d'autres entretenus les acquis, d'autres encore appris de nouvelles matières. Le groupe-classe sera encore plus hétérogène qu'en temps normal : comment les enseignants feront-ils pour repérer les différences d'acquis ? Prendront-ils le temps de remettre les élèves au même niveau ? Est aussi à l'œuvre, de manière larvée, une logique d'école qui veut conserver sa place enviable sur le marché scolaire : des témoignages de parents montrent que des écoles en particulier "avancent" dans les matières alors que d'autres organisent la continuité des apprentissages sur un mode léger. Les écoles s'adaptent à leur public, ce qui n'est pas nouveau. Mais sur le plan global, macro, ces pratiques ne tendent pas vers moins d'inégalités.

Dans le secondaire, 43,9% des répondants déclarent que leurs enfants ont un ordinateur. Pour les autres, il faut s'organiser dans les familles. Tous n'ont pas d'imprimantes.

Majoritairement, les élèves du secondaire ont un espace adapté pour travailler. Pour les autres, c'est la débrouille.

83,4 % doivent imprimer. Quand on sait que pour les imprimantes privées, une cartouche d'encre coûte jusqu'à 49€, il faut suivre la recommandation d'usage : "imprimez le moins possible et surtout pas en couleurs". Les parents ne sont pour la plupart pas équipés d'imprimantes professionnelles.

Dans le secondaire, on se lâche ? 3h-4h et plus pour 61,8%. La multiplicité des enseignants intervient probablement dans la tentation de reproduire l'horaire des cours ; la coordination entre les enseignants est difficile, déjà à l'accoutumée et en cette période encore plus. Encore plus de stress en secondaire pour boucler le programme ? Très largement, le numérique permet le lien. L'histoire nous dira si les élèves et les enseignants se sont bien emparés de ce lien social virtuel ou s'il est resté purement d'ordre pédagogique. Nous ne voudrions néanmoins pas que

l'évaluation de l'implication des élèves soit jugée au nombre d'interactions ou à la qualité (grammaire, orthographe, forme) des messages envoyés.

À l'inverse de l'enseignement primaire, deux-tiers des élèves sont mis au rythme du travail scolaire habituel de l'école. Les plateformes électroniques permettent de travailler selon un horaire imposé et permettent le contrôle de la connexion : ces contraintes horaires imposent la disponibilité du matériel et l'organisation de la journée à tous les membres de la famille. Quand le PC est partagé, qui est prioritaire pour l'utiliser ? Flexibilité des télétravailleurs ? Des mamans témoignent devoir se lever à 4h du matin pour avancer dans leurs propres travaux.

Les témoignages le disent aussi, des écoles et donc des enseignants font preuve d'une compréhension face à la situation et lancent des invitations au travail, au rythme des élèves, de leurs familles, de leurs besoins, de leurs possibilités.

Très largement les enfants doivent renvoyer leurs travaux par courriels ou les déposer sur la messagerie de leur plateforme numérique. D'autres envoient des photos des travaux par smartphones quand il n'y a pas de PC à la maison.

Pour la plupart, les travaux sont corrigés : soit par les enseignants à qui sont renvoyés les travaux, soit par les élèves qui utilisent le correctif qui suit quelques jours plus tard. Ce principe participe à une pratique bienveillante d'évaluation formative. La plupart du temps les élèves ont l'occasion dans un deuxième temps de poser des questions de compréhension de leurs erreurs. À nouveau pour ceux qui disposent des outils numériques et de l'espace nécessaire, c'est un point positif. Par contre, pour les autres, cela contribue à renforcer les inégalités.

26% des parents déclarent que les travaux restitués aux enseignants sont évalués. Des élèves reçoivent d'ailleurs les points en ligne, les parents en témoignent. Ceci est donc en porte-à-faux avec la circulaire.

## L'école n'a pas donné de travaux

660 parents déclarent ne pas recevoir de travaux scolaires. Quand l'école ne donne pas de travaux, les parents, notamment du maternel vu la nature des réponses, se débrouillent pour prendre le relais quand ils ont le temps pour le faire, ou s'ils le désirent, ou encore s'ils endossent ce rôle pour se conformer au métier du parent d'élèves.

Une partie d'entre eux sont en télétravail et celui-ci reste leur activité principale, ils ne sont pas en vacances : "Rien, on doit bosser sinon pas de rentrée financière, on le laisse s'occuper seul". Des parents prennent l'initiative d'occuper, pour certains, de façon scolaire une partie de la journée, surtout dans le niveau maternel et dans les premières classes de primaire.

## Globalement, comment ça se passe ?

Les enfants sont vraiment partagés dans le fait de se dire que le travail scolaire est prioritaire, ou non, ou parfois, ou que c'est compliqué : est-ce vraiment étonnant dans le contexte anxigène que nous connaissons ? Ces chiffres sont, il ne faut pas se le cacher, également le reflet du rapport à l'école des enfants. Ce n'est pas l'amour fou pour tous les enfants. De plus, le rapport des parents au suivi scolaire de leurs enfants est, on le sait, compliqué, chargé de tensions, d'émotions, de difficultés. Ce n'est pas forcément une partie de plaisir. Les études sur le travail scolaire à domicile le démontrent à suffisance.

Les parents sont 78,1% à contrôler le travail scolaire de leur enfant. "On devient fou !" nous dit un papa. En effet, nous ne doutons pas que l'ambiance peut se détériorer à la maison. Ce point montre que le travail scolaire est loin de se faire en autonomie.

Nous y voilà : 59,9% des parents estiment que ce travail scolaire est source de conflit, alors que dans cette situation de confinement, dans des conditions de vie vraiment variables selon que l'on vive en appartement ou dans une maison, en ville ou à la campagne, à 2 ou à 7 en appartement, équipés ou pas en PC, avec des parents éventuellement malades, ou mis en chômage technique, ou en situation de grande précarité, l'ambiance confinée à la maison est elle-même hautement variable. Si le travail scolaire génère lui aussi des tensions, est-ce bien raisonnable ?

Globalement, les jeunes ont des contacts entre eux : le recours aux outils numériques, dont les réseaux organisés (Messenger, Skype, WhatsApp) ont permis de créer du lien scolaire et permis de maintenir une dynamique de classe, pour autant que les élèves s'en emparent.

Il faut quand même noter que 37,3% des élèves n'ont pas de contact avec les élèves de leur classe. Sans surprise, il s'agit des élèves de maternel et des premières classes de primaire.



On le sait, les rencontres entre parents d'une même classe en secondaire sont beaucoup moins fréquentes qu'en primaire. À l'inverse de la question précédente, c'est sans doute en classes de maternel et dans les premières années du primaire que les contacts entre parents sont les plus fréquents.

Il ressort du sondage que 25% des élèves avaient des difficultés scolaires avant le confinement. Sans doute, et c'est un biais de ce sondage, les parents non connectés et plus éloignés de l'école n'y ont pas répondu : il est donc probable que la proportion d'enfants en difficultés soit plus élevée.

31% des parents s'inquiètent pour la réussite de l'année scolaire. Ce nombre s'approche de celui des parents qui déclarent que leur enfant éprouvait des difficultés avant le confinement. Les "bons élèves" ne seront que peu pénalisés par la situation actuelle, en revanche pour les autres cela risque bien de porter à conséquence. Et encore plus pour les élèves les plus défavorisés qui paieront le prix fort !

Le cri du cœur, selon les répondants : il ne faut pas maintenir les examens de fin d'année ! Les témoignages directs des parents relaient l'inquiétude sur les décisions des conseils de classe, ils nous disent leur appréhension sur le redoublement et l'orientation à partir d'évaluations qui ne portent que sur  $\frac{2}{3}$  de l'année, sur l'absence d'une évaluation objective externe, sur les pratiques d'écoles. Les règlements des études sont du ressort de chaque école et qui, entre autres, accordent des pondérations différentes aux examens et aux travaux journaliers. En bref, la réussite n'est pas la même dans chaque école ! On le sait, il y a ceux qui fournissent un dernier effort et ceux qui se cassent la pipe dans la dernière ligne droite. Les parents attendent donc des décisions justes et bienveillantes. Sans doute, si le confinement se poursuit après les congés de printemps, il faudra que le pouvoir régulateur mette des balises claires.

Une grande majorité des parents pensent que la période des examens devrait être mise à profit pour se consacrer aux apprentissages non vus en classe. Actuellement, en fin d'année, en secondaire, le temps dédié aux révisions, aux examens, aux corrections et aux conseils de classe représente parfois jusqu'à 4 semaines. Un temps plus utile pour apprendre, non ?